

Glossaire

Références historiques

Ancien Régime : régime social et politique de la France, depuis le règne de François I^{er} (1515-1547) jusqu'à la proclamation de l'Assemblée nationale et l'abolition des privilèges.

Assemblée constituante ou Assemblée nationale constituante : assemblée formée de députés des États généraux, c'est-à-dire de députés représentant la noblesse, le clergé et le tiers-état. Elle est proclamée le 17 juin 1789.

Cahiers de doléances : registres où sont consignés les vœux et les plaintes adressés au roi à l'occasion de la réunion des États généraux.

Commune de Paris : gouvernement révolutionnaire de Paris formé après la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789.

Convention nationale : régime politique qui gouverne la France du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795. Elle décide du sort du roi et d'une nouvelle constitution.

Monarchie constitutionnelle : système politique où le pouvoir exécutif est confié au roi et le pouvoir législatif aux représentants élus par les citoyens. Elle se fonde sur la Constitution, texte de loi définissant l'organisation et le fonctionnement des pouvoirs.

Terreur : période de la Révolution française, de septembre 1793 à juillet 1794, où se met en place un gouvernement révolutionnaire.

Tuileries : palais où le roi Louis XVI et sa famille sont assignés à résidence depuis leur fuite à Varennes.

Références littéraires

Anaphore : figure de style caractérisée par la répétition d'un mot ou un groupe de mots en début de phrase ou de vers.

Antithèse : figure de style qui consiste à opposer, dans la même phrase, deux mots ou expressions de sens contraire.

Blâme : discours dévalorisant qui met en évidence des défauts.

Chiasme : figure de style syntaxique qui crée un parallèle inversé entre des mots ou des groupes de mots.

Connecteurs logiques : mots de liaison.

Convaincre : argumenter de manière structurée en faisant appel à la raison et à l'esprit critique de son interlocuteur, pour le faire adhérer à ses idées.

Dithyrambique : exagérément élogieux.

Éloge : discours valorisant qui met en évidence des qualités.

Essai : texte en prose de forme libre où l'auteur propose une réflexion personnelle sur un sujet universel.

Ironique : registre littéraire qui relève de l'ironie, une figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce que l'on pense. L'ironie sert aussi à critiquer par le biais d'une moquerie déguisée.

Littérature d'idées : œuvre littéraire qui a pour but d'argumenter en défendant ou en dénonçant des idées, des causes.

Métaphore : figure de style consistant à comparer deux éléments sans outil de comparaison.

Oratoire : registre littéraire relatif à un discours qui impressionne et frappe les esprits, dans le but de convaincre et/ou de persuader son auditoire.

Pamphlet : court texte satirique et polémique qui s'attaque à une personnalité ou aux institutions.

Paradoxal : qui va à l'encontre de l'opinion communément admise.

Parallélisme de construction : figure de style consistant à employer la même construction syntaxique pour mettre en parallèle deux idées.

Pathétique : registre littéraire qui relève de la souffrance face à une situation inhumaine et qui suscite la pitié.

Périphrase : figure de style consistant à remplacer un terme unique par une expression qui le définit ou l'évoque.

Plaidoyer : défense d'une personne, d'une idée.

Persuader : argumenter en faisant appel aux sentiments et aux émotions de son interlocuteur pour le faire adhérer à ses idées.

Polémique : registre littéraire qui s'attaque aux idées d'un adversaire sur un ton violent et agressif pour mieux lui opposer un autre point de vue.

Postambule : texte qui termine un long développement.

Préambule : texte servant d'introduction et précédant un plus long développement.

Protagoniste : personnage important d'une œuvre, synonyme de personnage principal ou de héros.

Réquisitoire : accusation d'une personne ou dénonciation d'une cause.

Satirique : registre littéraire qui relève de la satire, un écrit par lequel on critique les travers d'une personne, d'une société, tout en la tournant en ridicule.

Situation d'énonciation : contexte dans lequel un énoncé se produit et pour lequel il faut identifier l'énonciateur, le destinataire, le cadre spatio-temporel et la manière dont l'énoncé est transmis.

Substantif : nom commun.

Utopique : qui relève de l'utopie, d'un monde idéal qui n'existe pas.